

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 NOVEMBRE 2024

N° 2024/9

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 18 novembre 2024 à 20h00**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

La séance sera précédée à 19h00 par la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale.

Le public sera admis à la séance du Conseil communal.

La séance du Conseil communal sera retransmise en direct sur notre chaîne (<https://www.youtube.com/c/andenne/videos>).

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES SOCIALES

Comité de concertation "Ville-C.P.A.S." - Réunion du 25 octobre 2024 - Communication du procès-verbal

2. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE c/ Fabrique d'église – Budgets et comptes

3. C.P.A.S. D'ANDENNE

C.P.A.S. d'ANDENNE - Approbation des modifications budgétaires 2024/1 service ordinaire et service extraordinaire

4. CULTES

Eglise protestante de SEILLES - Budget 2025 - Exercice de la tutelle

5. FINANCES

1. Arrêt du Coût-vérité 2025
2. Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 31 juillet 2024
3. Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 31 août 2024
4. Centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2025 – Approbation
5. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2025 - Approbation

6. INTERCOMMUNALES

1. A.I.E.G. - Cooptation de trois administrateurs - Proposition nominative
2. B.E.P. - Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2024 - Mandats de vote
3. B.E.P. - Environnement - Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2024 - Mandats de vote
4. B.E.P. - Expansion économique - Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2024 - Mandats de vote
5. ENODIA - Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2024 - Mandats de vote
6. IGRETEC - Assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2024 - Mandats de vote
7. IMAJE - Assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2024 - Mandats de vote
8. INASEP - Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2024 - Mandats de vote
9. RESA - Assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2024 - Mandats de vote
10. RESA HOLDING - Assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2024 - Mandats de vote
11. R.E.W. - Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2024 - Mandats de vote

7. MARCHES PUBLICS

1. Marchés publics passés par délégation – Communication
2. Réfection de la voirie et création d'un chemin réservé - Route industrielle SEILLES - BAS-OHA : rues des Marais (pie), Reppe (pie), Wanhériffe (pie) et Bourie (pie) - Procédure ouverte - Approbation de la modification du cahier des charges
3. Rénovation énergétique extérieure de l'Hôtel de Ville - Procédure ouverte - Approbation de la modification du cahier des charges

8. PATRIMOINE

1. NAMECHE : rue de l'Eglise Notre-Dame, numéro 34 - Vente de gré à gré au profit de la S.R.L. R. H. - Décision définitive
2. Actualisation du règlement communal relatif aux opérations patrimoniales de la Ville

9. REGIE AUTONOME DES SPORTS

Lettre de mission R.S.C. ANDENNE - Désignation personnelle du commissaire réviseur

10. RESSOURCES HUMAINES

1. Désignation d'un agent constatateur en matière urbanistique
2. Désignation d'un agent constatateur – Monsieur A. B.
3. Personnel – Prime de fin d'année 2024 – Augmentation de 10 % de la partie fixe

11. SECURITE & PREVENTION

Organisation du Marché de Noël 2024 – Mesures de police administrative

12. TUTELLE

Tutelle - Communication

HUIS CLOS

13. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE et Monsieur le Bourgmestre c/ N. F., C. L. et A. D. B.

14. RESSOURCES HUMAINES

1. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie - F.V.
2. Personnel enseignant – Réaffectation d'une Maîtresse de religion protestante – F.S.
3. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - O.G.
4. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.S.
5. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.D.
6. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - D.F.
7. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.V.
8. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - N.V.
9. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.B. (1)
10. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.B. (2)
11. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.M.

12. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - R.M.
13. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - V.B. (1)
14. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - V.B. (2)
15. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - E.D.
16. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.B.
17. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.C.
18. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - D.G.
19. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.L.
20. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.H.
21. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - J.D.
22. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.L.
23. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - P.N.
24. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - S.C.
25. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - A.D.
26. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - A.D.
27. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.P.
28. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - O.G.
29. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.P.
30. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.D.R.
31. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - H.E.
32. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.G.
33. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.B.
34. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - O.G.
35. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - N.V.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 16 septembre 2024 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général. Celui de la réunion du Conseil communal du 21 octobre 2024 n'a pu être complètement confectionné; il sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 13 novembre 2024**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le mercredi 13 novembre 2024 à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.